

<https://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article317>

La mission des conventionnels dans le département de la Marne

- Revue N°42 -

Date de mise en ligne : dimanche 15 février 2009

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

-----Fin septembre 1792. Période charnière pour la France. La bataille de Valmy vient de se dérouler. Son issue est encore incertaine. Simultanément à Paris, une nouvelle assemblée prend en charge les destinées de la France : la Convention [1]. Elle abolit la royauté et établit la République. Sous l'influence du parti dominant, elle veut passer l'éponge sur l'ancienne constitution et proclamer la République. Cette période est pleine d'incertitudes. Citons-en quelques-unes :

----- Que s'est-il passé exactement à Valmy ? Peut-on parler de victoire ? Que va décider l'armée ennemie nullement décimée par cet affrontement ?

----- Comment se passe l'amalgame entre les nouveaux soldats, Â« les sans culottes Â» et l'armée traditionnelle ?

----- De quelle façon faut-il contrecarrer les idées de ces sans culottes souhaitant instaurer une démocratie directe permettant de faire des lois locales que la convention juge paralysante.

----- Comment la Â« France profonde Â» va-t-elle intégrer ce passage de la royauté à la République ?

-----La Convention va donc s'efforcer d'apporter la bonne parole en province. La situation en Argonne va l'y inciter. Elle va tout d'abord envoyer un express pour porter au camp de Dumouriez le décret notifiant l'abolition de la royauté et la proclamation de la République.

Les trois commissaires.



-----Trois jours après le 24 septembre, sur proposition du ministre de la guerre, elle envoya trois de ses membres. Ces trois commissaires étaient très bien choisis :

----- Le champenois Pierre-Louis Prieur, né à Sommesous le 1er août 1756, avocat à Châlons sur Marne avant la Révolution, député du tiers-état de ce baillage en 1789, puis membre, de 1791 à 1792, de l'administration centrale et substitut du procureur général syndic du département, était très connu et très estimé dans le pays où se déroulaient ces événements et qui avait fourni beaucoup de soldats aux armées de la République.

-----Il sera membre du grand comité de Salut public. Il fut envoyé en mission aux armées du Nord et en Vendée. A la restauration, il reprit sa profession d'avocat et devait mourir dans la misère le 31 mai 1827 à Bruxelles.



----- Charles Alexis Brulart, marquis de Sillery, né à Paris le 20 janvier 1737. Successivement garde-marine, enseigne de vaisseau, colonel aux grenadiers de France, mestre de camp en second au régiment d'Orléans, gouverneur d'Eprenay, brigadier aux colonies pendant la campagne des Indes. Retraité le 4 août 1780, capitaine des gardes du duc d'Orléans (Philippe-Egalité) dont il était l'ami intime. Seigneur des terres de Sillery, Puisieux, Verzy et

Verzenay, etc. Avant la Révolution, député de la noblesse de Reims aux Etats généraux de 1789, membre du Comité militaire de la Convention où il représentait le département de la Somme, il était très éloquent, fin, séduisant, encore actif malgré son âge et ses fréquents accès de goutte. Il connaissait parfaitement la topographie des contrées où il se rendait. Girondin, il fut condamné à mort le 31 octobre 1793, victime de la terreur.

----- Jean-Louis Carra, né au Pont-de-Veyle (Ain), le 11 mars 1742. Après une existence agitée et vagabonde, il s'était fixé à Paris où



il fonda, avec Sébastien Mercier, un journal qui fut bientôt très répandu, les Annales patriotiques, et prit une part active à toutes les insurrections de la capitale contre l'autorité royale. Ardent, exalté, bizarre surtout et inconscient, populaire parmi les soldats qu'il défendait contre les chefs dont il s'était érigé en dénonciateur et surveillant. Il était, si on en croit les électeurs, l'homme le plus connu de France en 1792, puisqu'à cette époque, cas unique, sept départements : les Bouches-du-Rhône, la Charente, l'Eure, le Loir-et-Cher, l'Orne, la Somme et la Saône-et-Loire l'envoyèrent siéger à la Convention. Il opta pour le dernier. Lui aussi girondin, il fut décapité le même jour que Sillery.

Leur mission.

-----Prendre contact avec l'armée pour rétablir l'ordre et la discipline, reconnaître les causes qui avaient empêché la formation et l'armement des bataillons, prendre tous les moyens possibles pour accélérer l'un et l'autre, surveiller le mode qui serait pris désormais pour procéder à la réforme des volontaires qui ne se trouveraient pas en état de porter les armes. Ils étaient autorisés à faire, pour l'exécution des lois sur la formation, l'armement et l'approvisionnement des bataillons, toutes les réquisitions et à prendre toutes les mesures qu'ils croiraient nécessaires. On donnait aux représentants les pouvoirs les plus étendus. D'autre part, ils devaient surveiller les généraux, encourager le soldat, proclamer la République dans les camps et accélérer la retraite des ennemis du sol de la patrie. En un mot, délivrer le territoire.

Le début de la mission. Du 24 au 29 septembre.

-----Ils partirent le jour même, 24 septembre, de Paris. A Meaux, ils prirent l'état des forces du camp et donnèrent l'ordre au général d'Eglantine de diriger sa cavalerie sur Châlons. A la Ferté sous Jouarre, ils orientèrent le chef du 9ème bataillon de Seine et Oise vers Reims, où ses troupes étaient cantonnées. Le 25 septembre ils sont à Château Thierry où ils stoppent les services médicaux de Dumouriez qui avaient évacué Châlons sur Marne et se dirigeaient vers Paris, répandant l'esprit de défaite.

-----Le 26, à Dormans et Epernay, ils rassurent les populations et s'opposent au déplacement des autorités départementales vers Sézanne.

-----Le 27 au matin ils sont à Châlons où ils sont accueillis par des acclamations qui s'adressent particulièrement à Prieur qui est là chez lui : c'est leur député. De là, ils vont organiser le camp de l'Epine, ordonnent l'habillement de deux milles volontaires, qu'ils dirigent vers Sainte Ménehould.

-----Ils organisent, avec l'aide des municipalités, des paysans et des gendarmes, la défense des villages riverains

de la Marne et de la Suippe qui redoutent les incursions des troupes ennemies, précaution que la retraite des armées alliées allait rendre inutile. En effet, le surlendemain, ils étaient informés que le général Beurnonville harcelait les Prussiens décimés par la maladie et le manque de vivres.

Les conventionnels en Argonne.

-----Le 30, ils se dirigent vers Sainte Ménehould. Délaissant l'armée de Kellermann qui se trouvait à Dampierre sur Aube, qu'ils se promirent de visiter au retour, ils passent en revue l'armée de Dumouriez, située entre Dommartin la Planchette et Braux Sainte Cohière. Prieur, très éloquent avec sa voix de stentor, s'efforçait de transmettre son enthousiasme patriotique aux soldats. Il était aidé en cela par sa popularité parmi ces populations qu'il connaissait et qu'il avait contribué à recruter et à enrégimenter, un mois auparavant comme substitut du procureur général syndic du département de la Marne. Comme, dans les rangs, quelques officiers murmuraient : « Pour qui donc allons-nous désormais nous battre ? » " « Vous vous battrez pour vos foyers, pour vos femmes et vos enfants, pour la Nation, pour la République, leur répondit-il, et si, continua-t-il, vous n'avez pas l'intention, si vous ne vous sentez pas le courage de défendre une si noble cause et de combattre pour elle, retirez-vous ! ». Puis s'adressant aux soldats, il ajouta « que depuis quatorze siècles, la tyrannie pesait sur leur tête, que le jour était arrivé où la nation française devait donner un grand exemple à tous les peuples opprimés, qu'elle avait aboli la royauté et s'était constituée en République, que dorénavant, l'égalité entre tous les citoyens serait la base du gouvernement qu'on allait établir, que la loi seule commanderait ! » et leur montrant le camp du roi de Prusse situé à une lieue : « Voici, braves citoyens, dit Prieur, ces tyrans qui voulaient nous opprimer ; nous comptons sur votre courage et sur votre haine pour eux ! » Des cris de « Vive la Convention ! Vive la République ! » accueillirent cette harangue enflammée et annoncèrent aux ennemis qu'ils ne devaient attendre aucune capitulation.

-----Le même soir, les Prussiens quittaient les plaines de la Champagne où ils se trouvaient isolés et commençaient leur pénible retraite vers la frontière, poursuivis par les généraux Beurnonville et Dillon qui, par de fréquentes escarmouches, augmentèrent encore leur détresse en faisant sans cesse des prisonniers et en interceptant leurs convois de vivres et d'effets.

-----A Sainte Ménehould, quartier général de Dumouriez, où les représentants arrivèrent le 30 septembre au soir, ils constatèrent la grande activité des corps administratifs, admirèrent l'héroïsme de deux jeunes filles, les demoiselles Fernig [2], qui servaient d'aides de camp au général en chef, organisèrent des secours pour les blessés, visitèrent les ambulances dont ils déplorèrent l'état rudimentaire, firent remplacer partout les paillasses par des matelas. Prieur, en parcourant l'hôpital militaire, vit un malheureux soldat grelottant sous une mince couverture. Sans dire un mot, il se dépouilla de sa houppelande et, nouveau Saint-Martin, la déposa sur le corps du pauvre blessé qui souffrait.

-----Dans la matinée du 1er octobre, les commissaires visitèrent à cheval le camp de la Lune et de l'Hyvron, abandonné par les ennemis en arrière de Sainte Ménehould. « La route, dirent-ils, dans leur compte rendu, était jalonnée de cadavres ; le terrain ressemblait à un vaste cimetière où plus de 300 chevaux gisaient, morts, et moitié dévorés ». [3] Et c'est de ce cimetière, ajoutait Dumouriez, que le duc de Brunswick envoya le plus insolent des manifestes.

-----Ce même jour, laissant Dumouriez préparer son retour à Paris, ils suivirent Kellermann qui, en inquiétant les derrières de l'armée austro-prussienne, en pressait la marche vers la frontière. Ils poussèrent même, le 2, jusqu'à Clermont en Argonne, que les Hessois venaient d'abandonner.

-----Le 3, à la pointe du jour, tandis que Sillery restait à Sainte Ménehould, tourmenté par la goutte, Prieur et Carra coururent à Suippes où était campée l'armée du centre, commandée par Kellermann, qu'ils n'avaient pas eu le temps d'inspecter lors de leur passage le 30 septembre. Ils se rendirent compte des ravages causés dans toute la contrée. Les émigrés durant tout leur séjour détruisirent toutes les récoltes, empoisonnèrent les sources, tuèrent les

bestiaux ou, comme le 27 septembre à Hans, se firent livrer dérisoirement des troupeaux entiers contre une promesse du roi de France s'engageant à en payer la valeur lorsque Â« sa personne sacrée Â» serait libre, et brûlèrent des villages entiers comme Somme Tourbe, La Croix, Somme Suippe, La Chapelle, etc

-----Afin de remédier à ce triste état de choses, les représentants durent séjourner quelques jours à Sainte Ménehould. Ils s'efforcèrent de réparer ces désastres en distribuant les secours les plus urgents et en sollicitant de la Convention et du Conseil général du département des mesures efficaces pour indemniser les malheureuses victimes.

-----Le 8 octobre, ils quittèrent Sainte Ménehould et vinrent camper à Dombasles. Leur périple les mena le 9 à Sivry la Perche, le 12 à la citadelle de Verdun, le 14 dans la ville que les émigrés et les Prussiens venaient de quitter. Le 16, ils sont à Etain. Partout ils portaient la bonne parole, s'efforçaient de mettre en place les hommes et les structures qui permettraient à la Convention d'établir son pouvoir. Leurs rapports, envoyés quotidiennement à la Convention, sont des documents du plus grand intérêt pour apprécier la situation dans notre région au lendemain de Valmy, même si on doit les lire avec la prudence qui sied à tout historien.

D'après Gustave Laurent
Â« Les échos de Valmy Â»
Henri Matot éditeur 1900

[1] Peut-être est-il utile de rappeler la chronologie des différentes assemblées de la Révolution Française : - L'Assemblée constituante : c'est en fait le prolongement des états généraux (9 juillet 1789-30 septembre 1791). Comme son nom l'indique, elle se donne pour objet d'établir une constitution permettant aux idées dites « révolutionnaires » d'être prises en compte. Elle rédige la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

- L'Assemblée législative (1er octobre 1791-20 septembre 1792), première Assemblée politique où les Français sont élus, non comme membres d'un ordre mais en tant qu'individus. Elle sera marquée par l'opposition entre les Girondins et les Montagnards. C'est la période de la Révolution modérée.

- La Convention. A partir du 21 septembre 1792. Les Montagnards sont majoritaires. Ils vont radicaliser la royauté et promouvoir une révolution radicale et violente (décapitation du roi, la terreur).

[2] " Ces deux demoiselles, âgées de 25 et 17 ans, étaient originaires de Mortagne (Nord), connues pour leur bravoure, avaient combattu, déguisées en hommes. Dumouriez les engagea comme volontaires, puis en fit ses aides de camp.

[3] " Les rapports des commissaires envoyés à la Convention étaient caractérisés par un lyrisme et une emphase qui prend quelque liberté avec la réalité. Ici leur récit n'est pas crédible.